

Le groupe minier Rio Tinto s'est retiré de la zone environnementale vulnérable de Madagascar et a admis qu'il n'y avait pas de barrage de résidus.

Rio Tinto a repensé sa mine QIT Minerals Madagascar (QMM) après près de deux ans de **critiques et questions de la part d'Andrew Lees Trust** sur les opérations de son site de Mandena à Madagascar.

Ce changement annule le plan 2014-2018 de QMM, qui avait réduit de 30 mètres la zone tampon environnementale de 80 mètres prévue par la loi et conçue pour protéger les "zones sensibles", telles que les masses d'eau, contre tout impact néfaste de la mine.

Cependant, le **nouveau plan** ne rétablit pas la zone tampon réglementaire de 80 mètres pour tous les plans d'eau proches du site. Il ne résout pas non plus le grave problème selon lequel la mine QMM de Rio Tinto n'est pas confinée aux eaux enrichies en radionucléides de ses résidus miniers.

Changements annoncés

La mine QMM ne dispose d'aucun dispositif de protection de barrage ou de lac pour protéger les voies navigables locales où les habitants pêchent et collectent de l'eau.

Le nouveau plan, qui rétablit la zone tampon environnementale de 80 mètres légalement requis du côté estuaire du site minier, a été annoncé sur le site Web de QMM en janvier 2019.

Il s'agit d'un renversement important et d'une décision qui coûtera à l'entreprise 82 000 tonnes de minerai.

La société n'a pas encore commenté ou admis que ces changements résultaient d'une enquête interne, déclenchée par une **étude de violation de zone de tampon par QMM** par le Dr. Steven Emerman, expert du secteur minier, à la demande du Andrew Lees Trust.

Cependant, le moment du renversement de QMM suggère qu'une enquête interne [1], promise au Trust par Rio Tinto en octobre 2018, a justifié les conclusions d'Emerman et les questions du Trust.

Briser la confiance

L'étude de 2018 du Dr Emerman a révélé que, insatisfait de la réduction de 30 mètres de la zone tampon de 80 mètres en vertu d'un accord avec le gouvernement malgache, QMM a ensuite violé la limite de 50 mètres convenue et limit et **a empiété de 117 mètres sur le lit du lac Besaroy**.

À l'époque, Emerman avait conclu que la brèche tampon et la gestion des résidus miniers de QMM présentaient un «risque inacceptable» d'infiltration ou de débordement des eaux riches en radionucléides des bassins miniers dans l'estuaire adjacent.

En examinant la situation aujourd'hui, le Dr Emerman a averti: "Rien n'empêche l'inondation de l'estuaire avec de l'eau enrichie en radionucléides, à l'exception de Rio Tinto, dans l'espoir qu'il ne pleuve pas trop."

Au cours de l'année écoulée, Rio Tinto n'a pas expliqué en quoi QMM contenait les eaux usées potentiellement toxiques de son bassin minier provenant de suintements ou d'inondations dans l'estuaire adjacent.

Premièrement, Rio Tinto a refusé de reconnaître que QMM exploitait un barrage pour contenir les résidus miniers; ils ont qualifié les matériaux empilés sur le site de «berme». La fonction de cette structure - arrêter le flux de déchets des bassins miniers dans l'estuaire, est précisément la définition d'un barrage.

Ensuite, après d'autres questions, les conseillers techniques de Rio Tinto, SRK Consulting, ont défini le «berme» en tant que «remblai temporaire» (Mémo SRK, août 2018).

Pas de remblai

La société a finalement répondu à la question ce mois-ci lors de la publication de son [avis sur les résidus miniers et installations de stockage](#), dans lequel la mine QMM est désormais classée «sans remblai».

En accordant le statut «pas de remblai», la société conclut qu'il n'existe aucune caractéristique de protection du lac séparant le bassin minier et ses déchets potentiellement toxiques de l'estuaire local.

Pas de barrage, pas de berme, pas de remblai. Rien.

Ironiquement, ces informations font partie d'un [communiqué de presse](#) affirmant l'engagement de Rio Tinto de renforcer les normes relatives à la gestion des résidus miniers à la suite de la tragédie catastrophe [du barrage minier de Brumadinho](#) au Brésil le mois dernier.

Le plan de gestion sociale et environnementale de QMM (SEMP 2014-2018), sur lequel sont basées et approuvées les activités de la mine, indique la nécessité d'une structure de protection des lacs.

Le plan approuvé par le gouvernement demande: "La hauteur de la berme devrait être au moins 4 m plus haute que le niveau de l'étang (minier)"; et un mémo de 2017 pour Rio Tinto (2017) confirme qu'«un mur de protection du lac sera construit».

Les règles de sécurité

La société affirme à présent que cette [structure de 4m de hauteur sur 30m de largeur](#), qu'il était légalement tenu de construire pour empêcher l'eau potentiellement toxique de s'écouler du bassin de la mine vers l'estuaire et les lacs - un "barrage" - n'existe pas en tant que tel.

Si c'était le cas, il serait soumis aux règles internationales de sécurité des barrages. également un «examen par un expert indépendant», promis par Jean-Sébastien Jacques, président-directeur général de Rio Tinto, dans son appel son appel à l'industrie à «faire mieux » pour gérer des résidus des mines.

L'année dernière, lorsque Rio Tinto / QMM appelait encore leur installation de stockage de résidus miniers un «berme», sa conception prévoyait un facteur de sécurité de 1,3 dans une tempête de

50 ans. Le Dr Emerman a critiqué ce critère en tant que critère utilisé pour concevoir des drains pluviaux dans un parking pour un centre commercial américain [2].

Selon les calculs récents du Dr. Emerman, sur la base des informations mises à jour selon lesquelles il n'y a pas de barrage, les probabilités actuelles de dépasser du bassin minier QMM s'établissent à 0,71 - 3,04%, pour des élévations de niveau d'eau de 2 à 4 mètres.

Emerman a expliqué: «Les eaux enrichies en radionucléides doivent seulement atteindre le sommet du bassin minier. C'est un accident qui va arriver »

Périmètres de changement

QMM affirme que son nouveau plan «minimise son impact sur l'environnement et la communauté». Cependant, outre les préoccupations soulevées ci-dessus, le nouveau plan ne prévoit pas de zone tampon réglementaire de 80 m pour le lac Ambondrombe situé à proximité du site minier.

Il n'y a aucune explication pour cette décision. QMM indique simplement que les populations locales «utilisent rarement» le lac.

L'une des possibilités est que l'exploitation perdue liée à la restauration de la bande tampon de 80 m du côté estuaire du site soit compensée par un dragage plus proche du lac Ambondrombe, le coût des déplacements des périmètres mobiles de QMM étant de nouveau transféré aux villageois locaux.

QMM négociera-t-il toujours ses besoins miniers au détriment de l'accès des populations locales à leurs ressources naturelles et de la protection de leurs ressources?

De manière importante, peut-on compter sur le respect de la zone tampon légale de 80 mètres où il est prévu d'étendre la couverture sur **deux autres sites** situés dans des zones sensibles le long du littoral au cours des trente prochaines années?

Vrai changement

Rio Tinto est-il en mesure d'évaluer, d'évaluer et de gérer de manière adéquate les résidus miniers sur le site de QMM afin de protéger l'environnement?

QMM peut-il assurer de manière responsable la sécurité de ses opérations à Madagascar - non seulement pour son personnel, mais également pour les communautés touchées?

Compte tenu des **tragédies récurrentes** causées par les industries extractives, le moment est certainement venu de cesser de vivre avec ces questions et d'apporter un réel changement vers un «zéro échec» [3].

Il est temps de mettre fin aux normes volontaires pour la gestion des résidus miniers par un secteur autorégulé et d'apporter de réels changements sous la forme d'une surveillance indépendante robuste, de réglementations internationales et d'application de la loi visant à protéger les droits des citoyens locaux.

Remarques

[1] Le rapport de cette enquête est toujours en cours de "consolidation" selon Rio Tinto et sera communiqué à Andrew Lees Trust à la fin du mois de mars.

[2] Réf: Technologie environnementale de base.

[3] «Résidus miniers - La sécurité n'est pas un hasard: une évaluation de la réaction rapide».

Programme des Nations Unies pour l'environnement, 2015.

<https://www.grida.no/publications/383>

Cet auteur

Yvonne Orenge est une praticienne des communications indépendante et administratrice du Andrew Lees Trust. Elle suit l'évolution de la mine QMM depuis plus de vingt ans, ayant vécu et travaillé dans le sud de Madagascar pour développer les programmes sociaux et environnementaux du Trust.

Steven H. Emerman, propriétaire de Malach Consulting, a conseillé ALT UK pour évaluer les impacts environnementaux de l'exploitation minière pour le compte d'entreprises minières, ainsi que d'organisations non gouvernementales et gouvernementales. Il est également compilateur environnemental et vice-président du conseil d'administration de la base de données mondiale sur les défaillances des résidus miniers.